



# Ollainville

**DELIBERATION**  
**N° CM 31/022/2024**

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice :  
**27**

**- Séance du 19 mars 2024 -**

Présents et représentés :  
**26**

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-neuf mars, à vingt heures trente minutes, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués le 13 mars 2024, se sont réunis en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire, à la Mairie, salle du Conseil.

**PRÉSENTS** : M. Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire,  
M. Olivier MALECAMP, Mme Muriel CHEVRON, M. Régis CARPENTIER, Mme Marie-Hélène CHAPDELAINE, M. Nicolas FOUQUE, Mme Marie-Christine HARISLUR, Adjoint au Maire,  
M. Pierre PAREUX, Mme France NOIROT, Mme Isabelle BOTIN, Mme Marie-France DELANZY,  
M. Didier BONNIER, M. Patrick BONNEMYE, M. Michel BURILLO, Mme Sophie Anne PÉAN,  
Mme Véronique MAFFÉO, Mme Adeline CLOGENSON, Nicolas PIOT, M. Ludovic GOURDY, M. Philippe CHERY, M. Julien BOUILLON, M. Philippe JOLY, Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : M. Thierry FAVOCCIA qui donne procuration à Mme Muriel CHEVRON,  
M. Thierry DELCUPE qui donne procuration à M. Olivier MALECAMP, Mme Christine ROUSSET qui donne procuration à Mme Marie-Christine HARISLUR, Mme Sylvie MARCHAND qui donne procuration à M. Philippe JOLY, M. Laurent MEUNIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme Marie-Christine HARISLUR

- Tarifs des services municipaux 2024**

Madame Véronique MAFFÉO, Conseillère Municipale, propose à l'assemblée les tarifs des services municipaux ci-dessous, pour l'année 2024 :

	2023 ↓		2024 ↓	
<b>Location de salles</b>			+ 2%	
		Caution		Caution
<b>Arrhes</b>	103 €		105.06 €	
<b>Utrillo</b>	437 € ou 573 €*	320 €	445.74 € ou 584.46 €*	320 €
<b>Sourgens</b>	579 € ou 710 €*	480 €	590.58 € ou 724.20 €*	480 €
<b>Cuisine</b>	196 €	700 €	199.92 €	700 €
<b>Concessions cimetières</b>			+ 2%	
<b>Concession temporaire / 15 ans</b>	215 €		219,30 €	
<b>Concession funéraire / 30 ans</b>	429 €		437,58 €	
<b>Concession funéraire / 50 ans</b>	714 €		728,28 €	
<b>Concession cinéraire / 10 ans</b>	216 €		220,32 €	
<b>Concession cinéraire / 20 ans</b>	417 €		425,34 €	
<b>Concession cinéraire / 30 ans</b>	617 €		629,34 €	

<b>Chauffage logements sociaux</b>				
Prix au m <sup>2</sup>		11.09 €		11.31 €
<b>Droits de voirie</b>				+ 2%
Benne à gravats	29 € / sem	5 € / jour	29.58 € / sem	5.10 € / jour
Neutralisation des places de stationnement pour entrées/sorties de chantiers ou livraisons de chantiers	29 € / sem	5 € / jour	29.58 € / sem	5.10 € / jour
Échafaudage	17 € / sem	4 € / jour	17.34 € / sem	4.08 € / jour
<b>Droits de place (Redevance d'occupation du domaine public)</b>				+ 2%
Tarif mensuel en fonction du nombre de jour par semaine	1 jour	60 €	1 jour	61.20 €
	2 jours	121 €	2 jours	123.42 €
	3 jours	180 €	3 jours	183.60 €
	4 jours	241 €	4 jours	245.82 €
	5 jours	301 €	5 jours	307.02 €
	Occasionnel	34 € / jour	Occasionnel	34.68 € / jour
Redevance 1 jour/semaine - 2 fois/mois		31 €		31.62 €
Marchands ambulants (par jour)		299 €		304.98 €
Cirques (une semaine maximum)		918 €		936.36 €
<b>Reproduction badge alarme – Espace Aragon et gymnase</b> (Prix coûtant)				<b>Prix coûtant</b>
Prix par badge		27 €		27 €
<b>Frais de reprographie associations</b> (Prix coûtant / Associations fournissant le papier)				<b>Prix coûtant</b>
Impression noir et blanc		0.01 €		0.01 €
Impression couleur		0.10 €		0.10 €
<b>Frais de reprographie particuliers</b>				<b>Identiques à 2023</b>
Impression noir et blanc A4		0.20 €		0.20 €
Impression couleur A4		0.26 €		0.26 €
Impression noir et blanc A3		0.41 €		0.41 €
Impression couleur A3		0.51 €		0.51 €
<b>Tarifs reprographie doc administratifs</b> (Tarifs encadrés par le décret n°2015-1342 du 23/10/2015) « L'accès aux documents administratifs s'exerce, au choix du demandeur et dans la limite des possibilités techniques de l'administration... par la délivrance d'une copie sur un support identique à celui utilisé par l'administration ou compatible avec celui-ci et aux frais du demandeur, sans que ces frais puissent excéder le coût de cette reproduction » Pour les impressions, se référer aux tarifs de reprographie particuliers				
Clé USB		-		9.20 €

\* Du samedi matin au dimanche 5h00 ou du samedi matin au dimanche 15h00

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Considérant l'avis favorable de la commission Finances réunie le 7 mars 2024,

Entendu l'exposé de Madame Véronique MAFFÉO, Conseillère Municipale,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,  
À L'UNANIMITÉ

- Adopte les tarifs des services municipaux proposés ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2024.



Le 21 mars 2024

Jean-Michel GIRAUDEAU, Maire